l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun
Doubs

Pour plus d'actualités concernant votre profession, rendez-vous sur ameli.fr

Téléconsultation : découvrez la charte de bonnes pratiques

Docteur,

Pour accompagner le développement de la pratique de la téléconsultation auprès des médecins, l'Assurance Maladie et les syndicats représentatifs signataires de la convention médicale ont élaboré une Charte de bonnes pratiques de la téléconsultation.

Cette charte porte à la connaissance des médecins les recommandations et obligations essentielles au regard de la pratique de l'activité médicale à distance qui conditionnent la prise en charge de la téléconsultation par l'Assurance Maladie.

Vous pouvez consulter et télécharger la Charte en cliquant ici.

Cordialement,
Votre correspondant de l'Assurance Maladie.